

01 Identification de la substance/préparation et de la société.

01 Dénomination commerciale :

BLEU SOLUPOUDRE 6875 **bleu SP 6**

02 Utilisation :

Peintures aqueuses (acrylique, vinylique...), coloration de milieux aqueux divers, papeterie...

03 Société :

Matières et couleurs EURL
45 rue sainte colombe
F-33000 BORDEAUX

Tél : 33.(0)5 56 52 04 88

Fax :

e-mail : 33@colorare.fr

04 Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

ORFILA (INRS) : 01.45.42.59.59

02 Composition/informations sur les composants.

01 Description générale :

Phtalocyanine de cuivre, dispersible en milieux aqueux.

Color Index : Pigment Blue 15:2

N° Constitution : 74160

EINECS : 205-685-1

CAS N° : 147-14-8

02 Composants dangereux :

Aucun

03 Identification des dangers.

01 Indications de danger :

Aucun

04 Mesures de premiers secours.

01 Procédures générales :

Enlever les vêtements contaminés. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

02 Inhalation :

Si des symptômes dus à l'inhalation de poussière sont observés, déplacer le sujet à l'air frais. Demander avis médical.

03 Contact avec la peau :

Après contact avec la peau, laver avec eau et savon.

04 Contact avec les yeux :

Après contact avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau et demander avis médical.

05 Ingestion :

Si avalé, rincer la bouche avec beaucoup d'eau et donner de l'eau à boire. Demander avis médical.

05 Mesures de lutte contre l'incendie.

01 Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, mousse, produit chimique sec.

Moyens d'extinctions contre-indiqués pour cause de sécurité : dioxyde de carbone CO₂ (risque d'explosion des poussières).

02 Equipement de protection :

Appareil respiratoire à circuit autonome.

03 Dangers d'exposition particuliers :

Si concerné dans un incendie, peut émettre des fumées toxiques/irritantes (CO, NO_x, SO_x).

04 Autres informations :

Retenir les eaux d'extinction contaminées et éliminer en décharge agréée.

06 Mesures en cas de dispersion accidentelle.

01 Protection personnelle :

Eviter inhalation de poussière. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

02 Protection de l'environnement :

Eviter introduction dans égouts, sources d'eau ou le sol. Retenir les eaux contaminées.

03 Mesures de nettoyage :

Ramasser (en évitant le dégagement de poussières) et mettre dans un fût pour élimination en décharge agréée.

07 Manipulation et stockage.

01 Manipulation :

Maintenir une ventilation dans la zone de stockage et une aspiration dans la zone de travail.

Eviter la formation de poussières. Porter une protection respiratoire si nécessaire.

02 Précautions contre feu ou explosion :

Solide combustible.

Tenir à l'écart des feux nus et sources de combustion.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Lors de la manipulation de composés organiques sous forme de poudres, le risque d'explosion pouvant provenir de la présence de particules de poussières dans l'atmosphère ambiante à des concentrations critiques

n'est pas à écarter. Respecter les consignes de précaution d'usage.

03 Stockage :

Maintenir le récipient bien fermé et stocker à l'abri de l'humidité et au frais.

08 Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

01 Substances avec limites d'exposition :

n.d.a.

02 Protection personnelle :

Protection respiratoire : éviter l'inhalation de poussière. Masque antipoussière recommandé.

Protection de la peau : porter des gants et un vêtement de protection approprié.

Protection du visage : lunettes de sécurité.

Mesures générales : stocker, manipuler et utiliser selon les pratiques de bonne hygiène industrielle lors de la manipulation de produits chimiques.

Ne pas manger, boire, fumer. Se laver les mains et le visage après utilisation.

09 Propriétés physiques et chimiques.

01 Forme physique :

Fins granulés fluides

02 Couleur :

Bleu foncé

03 Odeur :

Caractéristique du produit

04 Point d'ébullition/zone d'ébullition :

n.a.

05 Point de solidification :

n.a.

06 Point de fusion/zone de fusion :

> 100°C

07 Point d'éclair :

n.d.a.

08 Inflammabilité :

n.d.a.

09 Température de décomposition :

n.d.a.

10 Propriétés explosives :

Lors de la manipulation de composés organiques sous forme de poudres, le risque d'explosion pouvant provenir de la présence de particules de poussières dans l'atmosphère ambiante à des concentrations critiques

n'est pas à écarter. Respecter les consignes de précaution d'usage.

11 Propriétés comburantes :

n.a.

12 Pression de vapeur :

n.a.

13 Densité relative :

n.d.a.

14 Densité apparente (à 20°C) :

Environ 500-600 kg/m³

15 Solubilité dans l'eau :

Miscible dans l'eau, mais insoluble.

16 Solubilité dans les autres solvants :

n.a.

17 pH (à 20°C) :

Environ 7-9 en dispersion aqueuse

18 Coefficient de partage (n-octanol/eau) :

n.d.a.

19 Viscosité :

n.a.

10 Stabilité et réactivité.

01 Stabilité :

Aucune décomposition si stocké dans des conditions normales.

02 Matériaux à éviter :

Aucun.

03 Conditions à éviter :

Emballages ouverts exposés à l'humidité.

04 Réactions dangereuses :

Aucune si stocké dans des conditions normales.

05 Produits de décomposition dangereux :

Néant dans les conditions normales d'utilisation.

11 Informations toxicologiques.

01 Toxicité aiguë LD50 / orale / rat :

> 2 000 mg/kg

02 Irritation primaire de la peau / lapin :

Non irritant

03 Irritation primaire de l'œil / lapin :

Non irritant

04 Risque d'inhalation :

Une exposition excessive peut provoquer une légère irritation locale.

05 Effets chroniques induits par une exposition à court et à long terme :

L'expérience n'a pas mis en évidence de sensibilisation par inhalation et contact avec la peau.

12 Informations écologiques.

01 Persistance et dégradabilité :

Le pigment est miscible à l'eau, mais insoluble ; de ce fait, il peut être séparé du milieu aquatique par moyen mécanique (décantation, filtration) dans les stations d'épuration appropriées.

02 Toxicité sur les poissons :

CL50 (96h) > 100 mg/l (*Leuciscus Idus*)

03 Toxicité sur bactéries dans l'effluent :

Micro-organismes : effet sur boue activée

CE50 (0,5h) > 100 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

13 Considérations relatives à l'élimination.

01 Produit :

Le produit doit être détruit par incinération dans un site autorisé selon les réglementations locales.

02 Emballages :

Les emballages propres peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

14 Informations relatives au transport.

Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour le transport.

Informations supplémentaires : protéger de l'humidité et tenir à l'écart des denrées alimentaires.

15 Informations réglementaires.

01 Classification selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE :

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon les directives CEE.

Etiquetage non obligatoire.

02 Réglementations nationales :

Nomenclature des installations classées : 1510 (stockage) - 2640 (emploi)

16 Autres informations.

* : ajouts / modifications relatifs à la dernière révision

n.a. : non applicable

n.d.a. : pas de données disponibles

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé selon de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les législations locales.

L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et est destinée à décrire les produits selon un point de vue de santé et des exigences de sécurité. Il ne doit, par conséquent, pas être considéré comme constituant une garantie de propriétés spécifiques.